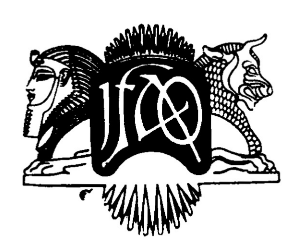
INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE. BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE, T. XXIV
PUBLICATIONS SOUS LA DIRECTION DE CH. KUENTZ

LA STÈLE DE LA FAMINE, À SÉHEL

PAR

PAUL BARGUET

ATTACHÉ DE RECHERCHES AU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCMLIII

À mon Maître

MONSIEUR GUSTAVE LEFEBVRE

En respectueux hommage

P. B.

INTRODUCTION

La Stèle de la Famine est un texte de trente-deux colonnes, gravé sur la face Est d'un des rochers supérieurs de l'amoncellement chaotique qui constitue l'extrême Sud de l'île de Séhel (fig. 1).

Découverte en 1889 par Wilbour[1], elle fut presque aussitôt publiée,

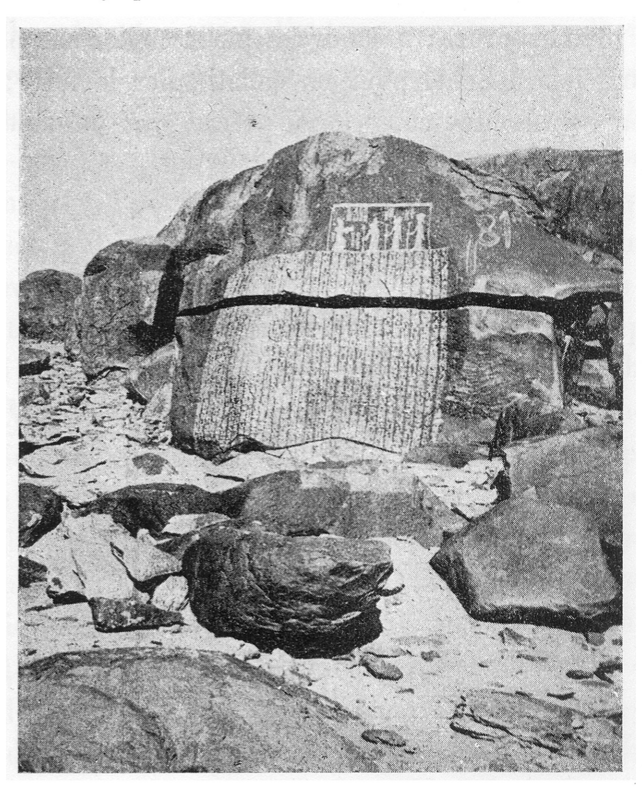


Fig. 1.

traduite et commentée par Brugsch dans son ouvrage célèbre : *Die biblischen sieben Jahre der Hungersnoth* (1891), puis par Pleyte dans les *Compte Rendus de l'Académie des Sciences d'Amsterdam* (1892, 3e série, t. III). De Morgan

[1] Cf. sa lettre du 6 février 1889, dans *Travels in Egypt,* p. 515.

donna du texte, en 1894, dans son *Catalogue des Monuments et inscriptions de l'Egypte antique,* t. I, une édition meilleure, mais encore très fautive. Les derniers en date, J. Vandier, dans *La Famine dans l'Egypte ancienne* (1936), et John A. Wilson, dans Pritchard, *Ancient Near Eastern Texts* (1951), proposèrent une traduction de quelques passages de la stèle; entre temps, Sethe, dans deux importantes études, *Dodekaschoinos* (1901) et *Imhotep* (1902), avait fixé un certain nombre de faits importants, mais ne donnait du texte qu'une traduction partielle et souvent trop libre [1].

Il nous a paru nécessaire de présenter une nouvelle étude de cette stèle si dédaignée, et qui fournit pourtant, comme on le verra, des renseignements de tout premier ordre; nous avons pu la copier sur place, et revenir ensuite plusieurs fois à Sehel pour en collationner le texte; nous sommes en mesure d'en donner une copie aussi précise que possible.

[1] Pour une bibliographie plus complète, cf. Drioton-Vandier, *L'Egypte* (coll. Clio, 3e éd., p. 197). Il convient de noter que H. Kees (*Religionsgeschichtliches Lesebuch, Aegypten*², p. 21), a traduit un passage de la stèle.

LA STÈLE

La discussion relative à l'authenticité de cette stèle a été résumée par J. Vandier (*op. cit.*, p. 40-42); le problème qui se posait consistait à rechercher pourquoi ce texte, gravé à l'époque ptolémaïque, est daté d'un roi de l'Ancien Empire, Djeser, fondateur de la IIIe dynastie. Pour Sethe, il s'agissait du rajeunissement d'un texte ancien, consécutif à une visite de Ptolémée X à la cataracte; pour d'autres, nous aurions là un faux, ayant pour but de revaloriser en quelque sorte le culte de Khnoum, et de réaffirmer, contre les prétentions grandissantes du clergé d'Isis à Philæ, la domination du dieu-bélier sur la Dodékaschène [1]. Nous présenterons, à la fin de cette étude, une vue différente, fondée sur des faits historiques.

Les archaïsmes, s'il faut les considérer comme tels, sont bien rares dans ce texte, trop rares pour qu'on puisse prétendre qu'un texte ancien a servi de base au texte ptolémaïque; ils seraient les suivants, d'après Sethe [2] : le démonstratif pluriel (col. 24 et 25), mauvaise graphie de l'ancien *ipw;* le mot (col. 24) avec le *t* encore noté; le mot (col. 12); l'expression *wḏ-mdw* (col. 27); l'emploi du nom «Eléphantine» (col. 14 et 23) au double sens de «région de la cataracte» et «île d'Eléphantine»; enfin le titre ancien (col. 1). Remarquons que certains de ces archaïsmes figurent dans la dernière partie du texte, le décret; or ce dernier est typiquement ptolémaïque. D'autre part, on a, non pas *ḥḳꜣ-ḥwwt,* mais , titre qui nous paraît l'équivalent parfait du grec «épistratège [3]»; et l'on ne peut en faire état comme archaïsme, des titres anciens étant souvent donnés, à basse époque, à des personnages importants (cf. le titre *rpꜥt-ḥꜣty-ꜥ*, à l'époque saïte). Quant à , nous ne croyons pas que ce soit le vieux démonstratif *ipw;* c'est plutôt le participe pluriel de

[1] Cf. aussi H. Kees, dans *Götterglaube*, p. 416, et, plus récemment, Säve-Söderbergh, dans *Ägypten und Nubien*, p. 8-9. Alan H. Gardiner, *JEA.*, 24 (1938), p. 166, est plutôt partisan de cette seconde interprétation.

[2] Dans *Dodekaschoinos*, p. 25.

[3] Sur les fonctions de l'épistratège, cf. V. Martin, *Les Epistratèges* (1911), p. 41 ssq.

[hieroglyphs] *ip* « compter, énumérer ». Enfin, la disparition du *t* dans [hieroglyphs] est sporadique, et sa notation peut être due simplement à une bizarrerie du scribe [1]. En résumé, tous ces archaïsmes, s'ils existent, sont bien artificiels.

De leur côté, les signes ptolémaïques sont rares aussi, mais ils permettent de dater avec certitude le texte d'époque grecque. A côté de [hieroglyph] *im*, qui apparaît du reste un peu avant l'époque grecque, ainsi que la graphie [hieroglyphs] du nom de Hâpy, on peut noter :

- [hieroglyph] *f* (col. 3, dans *ḥtr·f*),
- [hieroglyph] *ḫ* (col. 3 dans *ikḫ* et *ḫfd*; col. 7 dans *imḫ*);
- [hieroglyphs] *gsw-prw* (col. 3);
- [hieroglyph] *ḫnm* (col. 4, 9, 18);
- [hieroglyph] ou [hieroglyphs] *ḥnʿ* (*passim*);
- [hieroglyph] *dmḏ* (col. 20);
- [hieroglyph] *isw* (col. 23);
- [hieroglyph] *k* (col. 27, dans *ḥnk·i n·k*).

La langue du texte s'apparente assez, dans son ensemble, à celle des décrets ptolémaïques de Canope et de Memphis; on est, toutefois, plus près de la langue égyptienne, dans la Stèle de la Famine, que dans ces décrets influencés par la langue grecque.

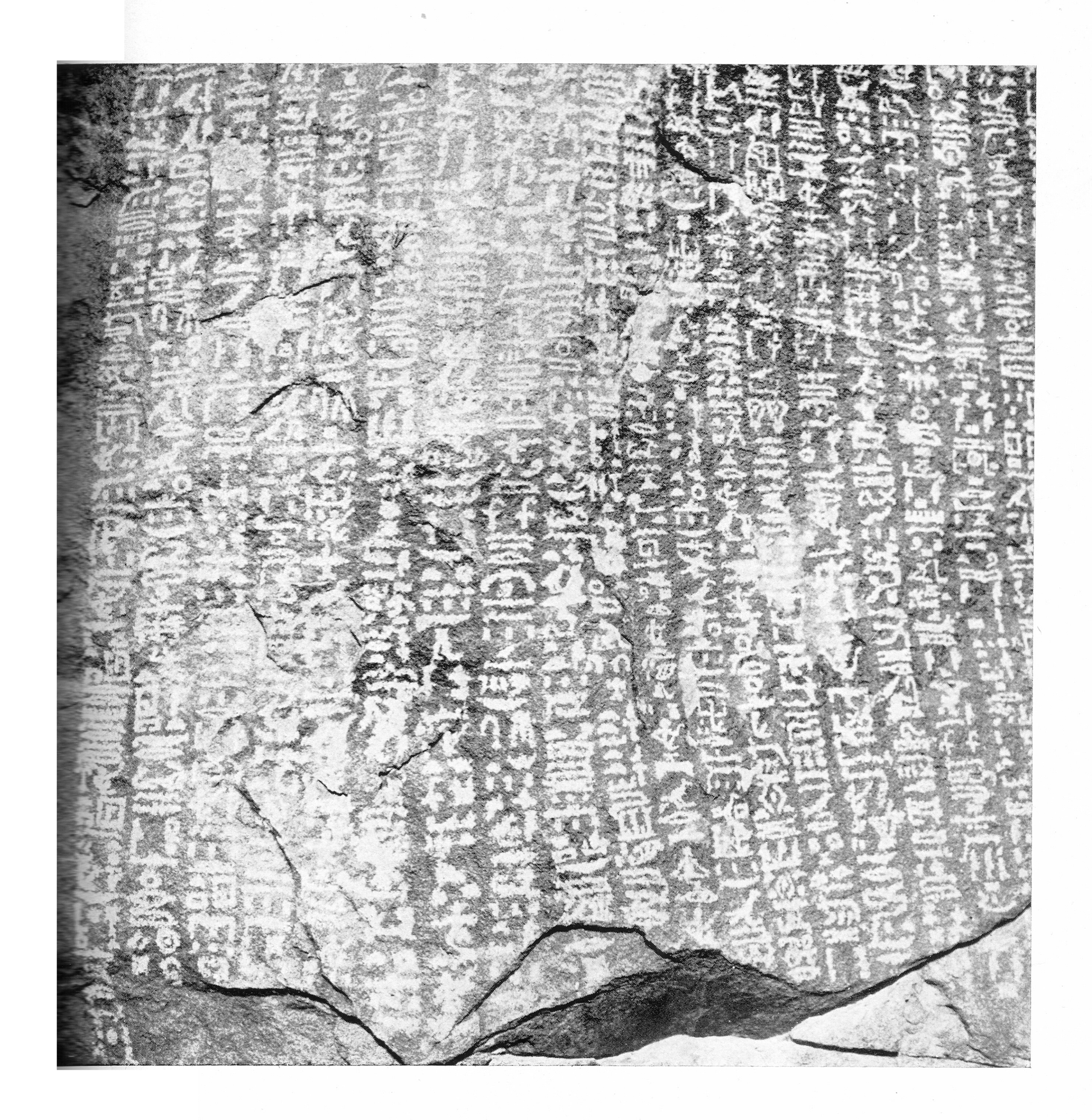
* * *

Ce qui frappe, lorsqu'on se trouve pour la première fois devant la stèle, c'est la large faille qui la coupe en deux transversalement (fig. 1); cette faille existait déjà à l'époque où fut gravé le texte, car aucun signe hiéroglyphique ne se trouve coupé par elle; on peut affirmer toutefois qu'elle était moins large : le rocher, en effet, a bougé depuis lors et légèrement tourné sur lui-même, ce qui fait que les colonnes de texte de la partie supérieure de la faille ne sont plus exactement en face de leurs correspondantes de la partie inférieure. La présence de cette faille a malheureusement provoqué, sur sa bordure, quelques cassures de la roche, et des éclats assez

[1] Il en est ainsi dans le décret de Memphis (N. 21; cf. Fr. Daumas, *Les moyens d'expressions*, p. 236-237), pour le mot *itrw* « fleuve ».







larges se sont détachés et ont disparu. Enfin, le rocher présente encore une cassure à la partie inférieure de la stèle, cassure ancienne elle aussi : l'inégalité de surface de la roche à cet endroit a desservi l'habileté du lapicide, lui donnant une moins grande sûreté de main. Notons aussi, à ce sujet, la différence, quant à la perfection de la gravure, entre le début du texte et les dernières colonnes : celles-ci présentent des signes hiéroglyphiques



Fig. 2.

imparfaitement tracés et flous ; le graveur a été visiblement gêné par la surface rugueuse et craquelée de la pierre dans la moitié gauche [1].

L'ensemble de l'inscription se présente comme une stèle ; au-dessus du texte, en effet, est représentée une scène : sous un ciel reposant, à ses deux extrémités, sur un [hieroglyphs], s'avance vers la droite Djeser, coiffé de la double couronne et vêtu du pagne à devanteau triangulaire et de la longue robe. Il présente, semble-t-il, l'encensoir : [hieroglyphs] « *offrir l'encensoir à son père Khnoum, maître de la Nubie* ».

[1] Des signes, non-hiéroglyphiques, sont gravés entre les colonnes 16-17 et 17-18, un peu en dessous de la faille transversale. Nous ne pouvons en donner l'explication ; s'agit-il de corrections portées en marge après que le texte a été gravé ? (fig. 2).

Au-dessus de lui, ses noms : .

Derrière lui : *« protection de toute vie-force derrière lui ».*

L'offrande est faite à la triade divine de la Cataracte :

1. **Le dieu à tête de bélier, Khnoum-Rê, coiffé de la couronne** *atef* :
« Paroles dites par Khnoum-Rê, maître de la Cataracte, le dieu grand, maître d'Eléphantine, celui qui préside à la Nubie ».
« Je t'apporte l'Inondation à son temps, chaque année ».

2. **La déesse Sothis** (= Satit), coiffée de la mitre et des deux cornes :
« Paroles dites par Sothis la grande, maîtresse d'Eléphantine, maîtresse de la Nubie ».

3. La déesse Anoukit, coiffée de plumes :
« Paroles dites par Anoukit, maîtresse de Séhel. .... qui préside à la Nubie ».

Puis vient le texte lui-même, de trente-deux colonnes, écrit de droite à gauche.

LA FAMINE

(Pl. IV, col. 1 à 4)

« 1 *L'an XVIII de l'Horus* Neterkhet, *le roi de Haute et Basse Egypte* Neterkhet, *Celui des Deux Maîtresses* [1] Neterkhet, *l'Horus d'or* Djeser, *sous l'autorité* [2] *du noble, prince, gouverneur des domaines du sud, chef des Nubiens dans Eléphantine, Mesir* [3].

[1] On notera la graphie de ce second nom de la titulature : la déesse du nord est mentionnée en premier.

[2] (*r*)-*ḫt ;* le *r* de la préposition composée a disparu, ainsi que dans le mot suivant (*r*) *pʿt*.

[3] On a longtemps lu *Mdîr*. Alan H. Gardiner (*JEA.*, 24, p. 166), reconnaissant que ce nom n'avait aucun sens, proposait d'y voir *Mꜣḥs*, interprétant les deux derniers signes ; un examen approfondi de ces signes sur place nous permet de dire que le signe placé au-dessus de l'œil (un simple) n'est pas un lion. Nous proposons la lecture *Ms-ir*(*t*), le second signe étant un grossièrement taillé (cf. un exemple similaire à la colonne 10, dans) ; ce nom signifie « celui qui rapporte l'œil » ; il est appliqué comme épithète aux rois, à l'époque grecque : (Chassinat, *Edfou*, VII, 72, l. 9). La graphie pour s'inspire de l'A-E.

Cette épithète rappelle l'épithète divine appliquée à Chou, *Onouris* « Celui qui ramène la Lointaine ».

« *Il lui fut mandé : ce rescrit royal* [1] *est pour te faire savoir que j'étais dans l'affliction* ² *sur mon grand trône, et que ceux qui sont dans le palais étaient dans la tristesse : mon cœur était dans une très grande peine, car le Nil* [2] *n'était pas venu à temps* [3] *pendant une durée de sept ans. Le grain était peu abondant, les graines* [4] *étaient desséchées* [5], *tout ce qu'on avait à manger était en maigre quantité, chacun était frustré* [6] ³ *de son revenu* [7]. *On en venait* [8] *à ne plus pouvoir marcher : l'enfant était en larmes; le jeune homme était abattu* [9] ; *les vieillards* [10], *leur cœur était triste : leurs jambes étaient repliées tandis qu'ils étaient assis par terre, leurs mains en eux* [11]. *(Même) les courtisans étaient dans le besoin; et les temples étaient fermés, les sanctuaires étaient sous la poussière* [12]. ⁴ *(Bref) tout ce qui existe* [13] *était dans l'affliction* [14].

(1) Il n'y a pas antéposition honorifique de [hiéroglyphe] (pour [hiéroglyphe]).

(2) Dans le sens d'Inondation, ici (cf. A. De Buck, *Orientalia Neerlandica*, 1948, p. 17, n. 33).

(3) Plutôt que « de mon temps » (De Buck, *op. cit.*, p. 17, n. 33).

(4) C'est le mot [hiéroglyphes] *šn-tꜣ*, lit. « cheveux de terre » ; Loret (*Mél. Masp.*, I, 867-868) a montré, en partant du Pap. Ebers (IX, 20), que ce sont les graines d'une plante, les tubercules du souchet comestible. On rencontre fréquemment, à l'époque grecque, la graphie [hiéroglyphes] (Chassinat, *Edfou* IV, 289), dont la nôtre est très proche.

(5) Pour *wšr* écrit sans le déterminatif [hiéroglyphe], cf. J. Vandier, *Famine*, p. 131.

(6) [hiéroglyphes] *ḫnp ?* Le troisième signe est peu net; on peut aussi penser à [hiéroglyphes] *ḫnr* « priver de » (*Wb.*, III, 296).

(7) *ḥtr* « revenu », selon E. Drioton, que nous avons suivi dans tout ce passage (*Bull. Inst. d'Eg.*, XXV, 46-47).

(8) *ỉkḥ*. La phrase fait penser à *Sinouhé* B 150-151 : « un traînard traînait, en proie à la faim » (trad. G. Lefebvre, *Romans et Contes*, p. 14).

(9) *sbn* (*Wb.*, III, 433, 7); il est difficile de dire si le *b* a été mal gravé, ou s'il y a eu correction de [hiéroglyphe] en [hiéroglyphe].

(10) Le singulier est un collectif (au même titre que *ḫw* « l'enfant » et *ḥwn* « le jeune homme »); aussi avons-nous, ensuite, *ib·sn*, avec un suffixe pluriel.

(11) [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] *m-ḫnw·w*. Sur cette attitude, cf. les bas-reliefs de la chaussée d'Ounas à Saqqarah (E. Drioton, *Bull. Inst. d'Eg.*, XXV, 45-54; J. Vandier, *Musées de France*, mars 1950, p. 27-29).

(12) La lecture est sûre : [hiéroglyphes] *ḥmw*.

(13) On peut restituer [hiéroglyphes].

(14) Au terme de cette description de la famine, on remarquera l'ordonnance parfaite du discours. Après une introduction exposant la cause du deuil royal, à savoir sept années d'irrégularité du Nil, vient un développement en deux points : *a*) production insuffisante en céréales, *b*) abattement qui en résulte, d'une part chez le peuple, d'autre part à la cour et dans le clergé. Puis conclusion en deux mots : deuil général.

Un type particulier de phrase est affecté à chacune de ces parties : aux phrases non-verbales introduites par *wn*, de l'introduction, succède une série de phrases verbales du type *sḏm·f*, et enfin, pour la seconde partie du développement et la conclusion, des phrases pseudo-verbales comme pour marquer brutalement les faits.

L'APPEL À IMHOTEP

(Pl. IV, col. 4 à 6)

« (Alors) je me suis plu [1] *à me retourner vers le passé, et j'interrogeai* [2] *un homme du personnel de l'Ibis* [3]*, du chef des prêtres-lecteurs, d'Imhotep* [4]*, fils de Ptah-qui-est-au-sud-de-son-mur : « En quel endroit naît le Nil ? Quelle ville* [5] *du Sinueux* [6] *est là ? Quel*

(1) *ꜣwi·i*, et non *mꜣwi·i* (cf. le même signe col. 25, où la lecture *ꜣw* est sûre).

(2) *nḏ·i*.

(3) *wn-im ist hb*. Séparant *hb* de *ist*, Sethe (*Imhotep*, 12, n. 1) suggérait pour *wn-im ist*, une erreur, du hiératique de la IIIe dynastie [hieroglyphs], tandis que Gunn (*ASAE.*, 26, p. 195-196) pensait y voir la très ancienne forme du titre tardif [hieroglyphs] *imi-is*. Il faut, en réalité, grouper *ist-hb* « le cortège de l'Ibis ». Quant à *wn-im*, lit. « un qui est là », il ne peut désigner qu'un membre de ce personnel, un prêtre du culte d'Imhotep, un de ses représentants (comme archiviste) au palais royal.

Dans *ist*, le signe [hieroglyph] est employé pour [hieroglyph] (cf. col. 29, dans [hieroglyphs]), confusion due sans doute au hiératique.

Le sage divinisé est considéré comme l'incarnation du dieu ibiocéphale Thot ; cette épithète « l'Ibis » est encore appliquée à Imhotep à Deir-el-Bahari. De même le sage Amenhotep, fils de Hapou, est appelé « l'Ibis ».

(4) Le signe [hieroglyph] a été omis.

On remarquera que deux des principales épithètes décernées à Imhotep sont d'époque tardive : « l'Ibis » et « le fils de Ptah ».

Ajoutons que, si notre stèle est un texte neuf, et non un remaniement tardif d'un texte ancien, l'appel à Imhotep ne revêt pas son aspect habituel ; les textes de basse époque, en effet, montrent que l'on consultait Imhotep dans son temple, qu'on lui posait des questions, auxquelles il répondait par songe. Ici, ce n'est pas le rite de l'incubation qui est en jeu.

Le roi s'adresse à un des prêtres du culte d'Imhotep (et non, comme on le comprenait jusqu'ici, à Imhotep lui-même) ; et c'est ce prêtre qui va se rendre à Hermopolis, pour consulter les livres de sagesse de ce vizir divinisé.

(5) [hieroglyphs] Le signe ⊗ est nettement discernable (cf. un signe semblable col. 6).

(6) *ḥ(n)ksty*. Nous avons la graphie tardive de *ḥnskty*, avec le déterminatif de la tresse. Ce mot désigne ici le serpent, « celui qui ondule » (*Wb.*, III, 121, 2).

C'est une désignation du serpent qui, replié sur lui-même, forme ainsi la caverne protectrice où repose le dieu Nil ; on l'appelle généralement *nꜥy*, ou simplement *ḥfꜣw* (cf. Junker, *Abaton*, p. 37, fig. 8, et p. 39. Cf. de même le serpent *Mḥn*, formant de ses replis le naos de Rê, qu'il protège). Au *Livre des Morts* (chap. cxlix, 14e butte), on dit que ce serpent du naos d'Eléphantine sort avec le flot et se répand dans le pays.

Il est évident que, dans notre texte, « le Sinueux » désigne le Nil lui-même et ses replis ; c'est, exactement, celui qui serpente. On sait que chaque nome adorait, sous la forme d'un serpent, la portion de Nil qui fécondait son territoire (Maspero, *Etudes de Myth. Arch. Eg.*, II, 412 ssq).

dieu s'(y) repose [1], *pour qu'il me seconde* [2] *?»* 5 *Il se leva* [3] : *«Je vais au* [4] *Château du Piège* [5], *résolu* [6] *à ce que soit vaillant le cœur de chacun à ce qu'il fait, j'entrerai dans la Salle des Archives* [7], *je déroulerai les livres saints* [8], *et je me guiderai d'après eux».*

«Alors il s'en alla, et s'en revint vers moi en un instant, me faisant prendre connaissance [9] *du flot du Nil, ...* 6 *tout ce dont ils sont pourvus* [10]. *Il me dévoila* [11] *ce qui est merveille* [12] *et mystère; des ancêtres* [13] *ont fait route vers eux, mais il n'y eut pas de roi (qui l'ait fait) depuis les origines* [14].

[1] Nous proposons de lire : *wn m ḥtp·f (im)*; le signe *ḥtp* est très effacé; *m* est un substitut normal de *ḥr;* quant à *f,* dont la lecture est sûre, c'est le pronom suffixe complément de l'infinitif.

[2] *ḫnm·f n·i,* lit. «pour qu'il se joigne à moi». Il y a évidemment un jeu de mots dans l'emploi de ce verbe *ḫnm,* le nom du dieu qui préside à la région étant Khnoum. Cf. Chassinat, *Edfou* VI, 154 fin, où le roi dit à Horakhty, en parlant de Chou : [hiéroglyphes].

[3] *'ḥ'·n·f.* Le suffixe est rendu, comme il arrive à l'époque ptolémaïque, par le serpent dressé. Cette lecture nous paraît préférable à celle de Sethe (*Imhotep,* 11, n. 7), qui lisait : *'ḥ'·k* 1re pers. sing. du pseudo-participe.

[4] *n-ḫnt,* pour *m-ḫnt.*

[5] Le «Château du Piège» désigne normalement le sanctuaire de Thot à Hermopolis (Gauthier, *D. G.,* IV, 48).

Ici, cependant, on peut se demander s'il ne s'agit pas plutôt du sanctuaire de Khnoum; ce dieu est, en effet, à la haute époque, le «Seigneur d'Hermopolis» (Jéquier, *Mon. fun. de Pepi II,* t. II, p. 39 et pl. XLVII), et l'on retrouvera plus loin (col. 25) mention de la Ville du Piège en rapport avec Khnoum. Ce qui va, du reste, dans le sens de cette hypothèse, c'est qu'il va être question, ensuite, de «la Salle des Archives» *ḥwt-'nḫ,* vraisemblablement identique, dans notre texte, à *pr-'nḫ* (Alan H. Gardiner, dans *JEA.,* 24, p. 166, n° 31); et l'on sait que, déjà au M. E., Khnoum est «chef du *pr-'nḫ*» (Id., *ibid.,* p. 160, n° 3).

[6] *s3ḳ (ib),* «résolu»; construction avec *r;* cf. *Ptahhotep,* 364.

[7] *ḥwt-'nḫ,* lit. «la maison de vie», identique dans notre texte à *pr-'nḫ* (cf. *supra,* n. 5). On y consulte les livres en différentes circonstances (cf. Alan H. Gardiner, *JEA.,* 24 [1938], p. 157 ssq.).

[8] *b3w-r',* lit. *«les âmes de Rê».*

[9] *srḫ,* causatif du verbe *rḫ* écrit à l'aide de l'oiseau [hiéroglyphe]. Le verbe est construit avec la préposition *ḫft.*

[10] *ḫnn·sn im.* Le suffixe *sn* renvoie aux régions de la cataracte qui devaient être mentionnées dans la lacune, à la fin de la colonne 5.

[11] *kf·f n·i.* On remarquera la substitution d'un [hiéroglyphe] au [hiéroglyphe] normal, ce qui n'est pas rare à l'époque ptolémaïque (cf. Fairman, *ASAE.,* XLIII, 245); la graphie *kf3* pour *kf* apparaît dès le N-E.

[12] [hiéroglyphes] *bi3yt.* La préposition *r* qui le précède est un substitut du *m* d'équivalence.

[13] [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes], comme en néo-égyptien.

[14] Cette formule fréquente de vantardise, empruntée aux textes anciens, n'a plus grande valeur à l'époque ptolémaïque.

LES RÉVÉLATIONS DU PRÊTRE D'IMHOTEP

(Pl. IV et V, col. 6 à 18)

« Il me déclara (1) *: « Il y a une ville au milieu de l'eau : le Nil l'entoure* (2) ; *son nom est Eléphantine. C'est le commencement du commencement, c'est le nome du commencement, (situé) contre Ouaouat* (3). *Surélévation terrestre* (4), *tertre céleste* (5), *c'est le siège de Rê* (6) *quand il décide de lancer la vie auprès de chacun* (7) ; *« douceur de vivre* (8) *» est le nom de sa demeure* (9) ; *« les deux gouffres » est le nom de l'eau* (10) *: ce sont les deux mamelles* (11) *qui*

(1) Lire *dm*, comme à la colonne 18. Comme on va le voir, la déclaration du prêtre d'Imhotep répond très exactement aux trois questions que lui avait posées le roi.

(2) [ ] [ ]. Le signe est net (cf. fin col. 12).

(3) *spt-ḥ3t pw r* [ ] La région d'Assouan est couramment appelée *ḥ3t spwt* « commencement des nomes » à l'époque ptolémaïque, et le dieu qui y préside est Khnoum (Chassinat, *Edfou* VII, 298, 2 ; IV, 146, 8) ; mais on l'appelle aussi *spt-ḥ3t* (Chassinat, *op. cit.*, VI, 26 fin), ou encore (Dümichen *G. I.*, I, 74).

(4) L'expression *ṯsw-nw-t3* est en parallélisme avec *ḳ33 gbt* ; c'est pourquoi nous l'avons rendu littéralement « surélévation terrestre », de préférence à « bancs de sable », sans que ce terme implique nécessairement une époque de famine, comme le pensait Anthès (*Insc. Hath.* 45-46 ; cf. aussi Vikentiev, *La Haute crue du Nil*, 42, n. 4 ; et J. Vandier, *Famine*, 74-75). Cf. le mot « colline ».

(5) *ḳ33 gbt* « tertre de ciel ». Le déterminatif du mot est un monticule ; il s'agit sans doute du mot , , ou de son équivalent *ḳ3yt* . Quant à , c'est une désignation du ciel (*Wb.*, V, 162).

(6) Cf. Rochemonteix, *Edfou* I, 337, 5 : *Wṯs-R'* est le nom du prêtre du premier nome de Haute Egypte.

(7) On peut rapprocher de ceci un passage de l'hymne à Khnoum, d'Esnè : « il assura le lever (de Rê) en créant les terres de *Sḫḫ* (=Syène) » (Daressy, *RT.*, 27, 84, l. 12).

(8) C'est un des noms de la ville d'Eléphantine (Junker, *Onurislegende*, 17) ; le naos où reposent les images divines peut porter ce nom (cf. Chassinat, *Edfou* IV, 13, 7), sans doute par identification avec la caverne protectrice de Hâpy.

(9) *iwyt.f.*

(10) Ceci est le développement d'un thème commun à tous les hymnes au Nil.

(11) Jeu de mots entre *mnḏwy* « mamelles », et *mnty* « rochers, mamelons », d'où sort Hâpy-Noun (cf. S. Sauneron, *Rituel de l'Embaumement*, 7, 19).

dispensent [1] *toutes choses ; c'est la Maison du* [hiéroglyphe] *Lit* [2] : *le Nil se rajeunit* [3] *en lui à son temps* [4], ... *il offre la crue* [5] ; *il coïte en bondissant comme un garçon qui féconde une femme* [6], *il recommence à être un jeune homme* [7] *dont le cœur est vif* [8]. *Il s'élance (ayant) 28 coudées* [9], *et se hâte* [10] *vers Balamun* [11] [hiéroglyphe] *(ayant) environ 7 coudées.*

« Khnoum est là, comme dieu [12], ... *ses sandales placées sur le flot* [13], *tenant* [14] *le verrou* [15]

[1] *ỉmḥt.* Nous avons retenu le sens causatif proposé par J. Vandier (*Famine*, 136, n. 17), pour le verbe [hiéroglyphes], à partir de l'épithète *ỉmḥyt* donnée à Isis.

[2] *Ḥwt-nmỉt.* Les signes [hiéroglyphes] sont nettement discernables. Cette désignation renvoie sans doute à la partie du temple de Philæ qui porte ce nom ; mais on peut lui donner aussi le sens plus général de « salle de la naissance », ou même « mammisi ». (*Ḥwt-nmỉt* est le nom d'un mammisi de Denderah), où le Nil renaît chaque année.

[3] *m Ḥʿpy rnp·f.* Sur ce type de construction, comportant une nuance de futur, cf. Erman, *Neuäg. Gr.*, § 701.

[4] *m nw·f :* on peut en effet restituer [hiéroglyphes]. Le Nil est celui « dont les membres reprennent vigueur chaque année », comme Osiris (cf. Junker, *Das Götterdekret über das Abaton*, 39) ; d'après les textes de Philæ, on peut proposer, pour combler la lacune qui suit, une phrase comme : « il donne la vie au pays tout entier » [hiéroglyphes] (Junker, *op. cit.*, 39).

[5] *ḥnk·f mryt.* Nous proposons *ḥnk* sous toute réserve, le [hiéroglyphe] étant mal formé et pouvant n'être qu'un déterminatif ; quant à *mryt* son double déterminatif [hiéroglyphes] est étonnant (est-ce pour indiquer la marche de l'eau ? cf. le nom *T-nt-pꜣ-mw-šm* [hiéroglyphes] (*Chr. d'Eg.*, 32 [1941], 202-204).

[6] Cette phrase évoque l'identification du Nil à Osiris, et des champs à Isis (cf. Junker, *op. cit.*, 38). Le Nil est souvent considéré comme un taureau à l'époque ptolémaïque : il symbolise la fécondité.

[7] Cf. Junker, *Abaton*, 39.

[8] *ḥn.*

[9] Chiffre attesté par Plutarque (*De Iside et Osiride*, 43) : les hauteurs à Mendès, Memphis et Eléphantine, sont respectivement de 6, 14 et 28 coudées, en rapport avec les jours des phases de la lune. (Cf. E. Drioton, *Le roi défunt, Thot et la crue du Nil*, dans *Egyptian Religion*, I, n° 2 [1933], 46-47). Un texte d'Edfou nous donne un chiffre différent : « le Nil, quand il sort des gouffres en son temps, sa hauteur à Eléphantine est de 24 coudées, 3 palmes et 1/4 de palme » (Chassinat, *Edfou* VI, 200, 9). Au temps d'Hérodote, on considérait que le Nil, dans une crue normale, devait monter d'environ 16 coudées (Hérodote, II, 13).

[10] *sin.*

[11] Sur l'identification de *smꜣ-Bḥdt* à Balamûn, cf. Alan H. Gardiner, *JEA.*, 30, 23 sq.

[12] *wn Ḫnmw ỉm m* [hiéroglyphes].

[13] *ṯbty·f wꜣḥ(w) mḥy.* [hiéroglyphes] est la forme abrégée de la troisième pers. masc. plur. *wꜣḥw* du pseudo-participe, remplaçant la forme de la troisième pers. duel fém. (G. Lefebvre, *Gram.*, § 336 fin) ; construction sans préposition après le pseudo-participe. Quant à *mḥy* (? ou *šd ?*), sa graphie est nouvelle.

On retrouve ailleurs mention du Nil jaillissant « sous les pieds » de Khnoum (Chassinat, *Edfou* II, 67 ; III, 180).

[14] *šsp.*

[15] La graphie du mot est peu claire ; il semble que l'on ait [hiéroglyphes], forme proche du pluriel [hiéroglyphes] du mot [hiéroglyphe] « verrou » (*Wb.*, III, 474) ; en tout cas, le sens s'impose ici. Cf. la graphie [hiéroglyphes], dans *Edfou* IV, 13, 4.

de la porte dans sa main, et ouvrant les deux battants [1] *à son gré. Il est* [2] *l'Eternel* [3] *là, en tant que Chou* [4] ; *« maître de largesse* [5], *chef des champs* [6] *», l'appellera-t-on* [7] *après qu'il aura dénombré les terres de Haute et Basse Egypte* *à départir* [8] *à chaque dieu, (car) lui, il régit* [9] *l'orge, ...* [10], *les oiseaux, les poissons, et tout ce dont ils* [11] *vivent. Il y a là une corde d'arpentage* [12] *et une palette de scribe* [13] ; *il y a là un support de bois* [14] *et*

[1] On peut rapprocher de ceci un passage des *Textes des Pyramides* (§ 2063) : « les deux montagnes s'ouvrent ».

[2] *sw* peut être, soit la particule, soit le pronom dépendant.

[3] Cf. De Buck, *Coffin Texts,* II, 22 *a,* 31 *d,* où Chou est appelé « l'Eternel ».

[4] On trouve mention de Khnoum-Chou dans d'autres textes ptolémaïques ; cf. Chassinat, *Edfou* VI, 228, l. 7 : ; Junker, *Onurislegende,* 18. Au N.-E., le *Livre de la Vache* déclare que « l'âme de Chou est Khnoum ».

[5] *ḥry-idb* est une mauvaise interprétation pour *ḥry-wdb* . Cette épithète est en rapport avec la fertilité du sol et avec les aliments qu'il procure ; son sens de « maître de largesse » a été donné par Alan H. Gardiner (*JEA.,* 24 [1938], p. 88, n. 5), et Blackman (*JEA.,* 31 [1945], p. 64 fin n. 28, et 68 n. 73) a noté l'identification de Chou *ḥry-idb* avec Hou.

Cf. Brugsch, *D. G.,* 1382 :

Je dois à J. Yoyotte une remarque intéressante : à partir de l'époque saïte, les gouverneurs du Sud ont le titre de (cf. Kees, *ZÄS.,* 70, p. 86).

On sait que cette épithète figure, dès l'Ancien Empire, comme fonction de particuliers (= inspecteur du pays, ministre de l'agriculture ; cf. Spiegelberg, *ZÄS.,* 64, p. 77-79).

[6] *mr ꜣḥwt,* épithète complétant la précédente, et de même signification. Les deux épithètes groupées désignent, à l'époque de Nectanébo, deux fonctions agraires d'un fonctionnaire chargé de l'administration du pays (Spiegelberg, *op. cit.,* cf. aussi *BIFAO.,* 12, p. 53 ssq.).

Nous sommes très proche ici de l'épithète *ḫnty-sḫwt·f* et *tp-ḥsp* « celui qui préside à la campagne », donnée à Min (Gauthier, *Fêtes du dieu Min,* p. 235), et l'on sait qu'en cas de famine des processions étaient menées aux chapelles de ce dieu dans toute l'Egypte (E. Drioton, *Bull. Inst. Eg.,* XXV, p. 17).

[7] *kꜣ* exprime un futur ; le *sḏm·n·f* qui suit sera donc un futur antérieur.

[8] *rdit (r) p(s)št.*

[9] Il faut lire : *ntf sšm·n·f.*

[10] Il faut peut-être restituer *bdt* « épeautre », et *swt* « froment ».

[11] On pourrait traduire aussi : « tout ce dont on vit » ; nous avons toutefois pensé que le pronom *sn* renvoyait aux dieux dont il vient d'être question (le collectif). Il est courant de rencontrer des textes où il est dit que Hâpy fait vivre les dieux comme les hommes (par les offrandes que ceux-ci leur distribuent), d'où son rôle de répartiteur des terres et de leurs produits.

[12] *nwḥ.* C'est parce que Khnoum-Chou est le répartiteur des terres et le chef des champs que le matériel d'arpentage lui est attribué. Cf. P. Barguet, *Khnoum-Chou patron des arpenteurs* (*Chr. d'Eg.,* t. 56, à paraître).

[13] *gsti.* Les arpenteurs sont toujours accompagnés d'un ou plusieurs personnages portant des palettes de scribes.

[14] *ꜥḥꜥ.* Le double déterminatif indique qu'il s'agit d'un objet mobile en bois, une sorte de mât capable de supporter quelque chose.

sa croix [1] *faite de poutres* swt [2], *pour son peson* [3], *qui sont sur la rive* [4] : *à cela est affecté* [5] *Chou, fils de Rê, en tant que « maître de largesse ».* *Son temple est ouvert au sud-est* [6], *et Rê se lève en face de lui* [7] *chaque jour ; ses eaux* [8] *sont furieuses* [9] *vers son côté méridional pendant 1 mille* [10], *mur* [11] *qui le sépare des Nubiens* [12] *chaque jour* [13].

« Il y a un groupe de montagnes dans son emplacement oriental, avec toutes sortes de matières précieuses et de pierres dures des carrières [14], *et tout* *ce que l'on (re)cherche pour construire tout temple de Haute et Basse Egypte, les étables* [15] *d'animaux sacrés, les tombes*

(1) *sb3*, au sens de « croix » ; c'est la *stella* du *groma* romain. Pour tout ceci, nous renvoyons à notre article, cité p. 20, n. 12.

(2) Il doit s'agir du mot *isnt*, (*Wb.*, I, 132, 1).

(3) . Le mot *ib* est souvent écrit dans notre stèle ; il désigne ici le peson, le poids du fil à plomb suspendu aux bras du *sb3*.

(4) *m ḥri idb ;* le *m* est un *m* d'équivalence, lit. « qui est ce qui est sur la rive », renvoyant à tout le matériel déposé sur le rivage.

(5) La construction de la phrase est anormale. *Ḥr·s* a été mis en valeur à la première place ; le *m* qui suit est un *m* d'équivalence commandant le second membre de phrase. Nous aurions une extension de la construction du participe passif (ici *rdit*), où figure l'emploi du pronom-suffixe de rappel représentant l'antécédent qui en est le sujet (G. Lefebvre, *Gram.*, § 450-454 et particulièrement § 453 avec le *m* d'équivalence) : ici, ce pronom de rappel, normalement employé comme complément circonstanciel, a été reporté en tête de phrase, l'antécédent étant sous-entendu. La construction normale serait : [ ] .... .

(6) Ce temple de Khnoum, aujourd'hui disparu, était en effet orienté au Sud-Est (Champollion, *L'Egypte sous les Pharaons*, I, 159-160 ; De Morgan, *Cat. Mon. et Inscr.*, I, 104 ; M. F. Laming Macadam, dans *JEA.*, 32 [1946], p. 59), donc face au soleil levant pendant une partie de l'année.

(7) *m ʿḳ3(w)·f*.

(8) Le suffixe *f* est très mal dessiné, et ressemble à un : cf. un *f* semblable fin col. 9 dans *m rn·f*.

(9) *nšny*.

(10) Le chiffre 1 n'est pas exprimé.

(11) Le *n* de *inb* n'est pas exprimé (cf. de même col. 4, dans *ḫ(n)skty* et col. 14 dans *ḳs(n)ty*.

Maspero a compris : « le mur de briques qui s'étend entre Syène et Philæ, comme étant au milieu des gens de Konousi » (*Etudes de Myth. Arch. Eg.*, VI, 37) ; l'interprétation de Sethe est à peu près identique (*Dodekaschoinos*, 22). Au lieu de considérer qu'il s'agit du mur de défense érigé à la frontière Sud de l'Egypte contre les Nubiens (sur ce mur cf. De Morgan, *Cat. Mon. Inscr.*, I, 2 ; Säve-Söderbergg, *Äg. und Nubien*, 67, 75, 81, n. 4) nous pensons qu'ici on a simplement identifié la cataracte (*mw nšny*) à un véritable mur protecteur placé entre Eléphantine et Konosso. Cf. dans les *Enseignements pour Merikarê* (Volten, dans *Analecta AEg.*, 4, p. 94), les Asiatiques comparés à un mur.

(12) *Knstiw*, les Nubiens en général.

(13) Sethe (*Dodekaschoinos*, 22, n. 5) a lu ; la lecture *ḥrt-hrw* est préférable.

(14) *št3w nb ;* la lecture est douteuse, la graphie du mot étant curieuse.

(15) Nous proposons de restituer [ ] (le dernier signe pour).

royales, et toutes les statues qu'on érige dans les temples (1) *et les sanctuaires* (2). *Leurs produits* (3) *réunis sont placés devant Khnoum et autour de lui* (4), *en même temps que de* [13] *grandes plantes vertes* (5) *et toutes sortes de fleurs qui existent depuis Eléphantine jusqu'à Bigeh* (6), *et qui sont là à l'Est et à l'Ouest* (7).

« *Il y a au milieu du fleuve, recouvert d'eau lors de son rajeunissement annuel* (8), *un lieu de délassement pour tous; on fait le travail de ces pierres* (9) *sur ses deux bords. Il y a dans* [14] *le fleuve* (10), *en face de cette ville d'Eléphantine elle-même* (11), *il y a une hauteur centrale* (12), *mauvaise en soi* (13) ; *on l'appelle* Krofi *d'Eléphantine* (14).

(1) Notre restitution [hiéroglyphes] n'est pas sûre; dans tout notre texte, en effet, *ḥwt-nṯr* est écrit accompagné des signes [hiéroglyphes].

(2) *šṯyt*.

(3) Le suffixe *sn* renvoie à *ḫt dwꜣw* de la colonne précédente.

(4) *n* (= *m*) *pḫr·f*.

(5) On peut restituer [hiéroglyphes].

(6) [hiéroglyphes]. Les restes du groupe [hiéroglyphes] qui forme la première partie du nom de l'île sont assez nets pour permettre cette restitution. La mention de Bigeh n'est du reste pas surprenante ici; on sait que c'est là que se trouvait l'abaton, le tombeau d'Osiris-Nil, du grand Nil de la sueur duquel naissent les arbres et les fleurs. D'autre part, Khnoum est [hiéroglyphes], et Chou est « résidant à Bigeh » (Junker, *Onurislegende*, 7).

(7) Ce membre de phrase est en parallèle avec le *wn ḫꜣt...* qui précède, et se rapporte aux plantes et aux fleurs de la région.

(8) C.-à-d., lors de l'inondation annuelle.

(9) *inrw*. Le pilier *iwn* a servi à écrire le mot *inr*; cf. copte *s.b.* ωΝΕ.

(10) *wn m itrw*. L'orthographe est à rapprocher de celle du nom de Crocodilopolis, parfois écrit : [hiéroglyphes].

(11) *m sty n niwt tn ꜣbw ds(·s)*.

(12) Passage resté fort obscur jusqu'à présent, par suite de la lecture de signes qui n'existent pas sur l'original : Sethe (*Die Bau- und Denkmalsteine der alten Ägypter und ihre Namen*, p. 18; *Dodekaschoinos*, p. 23), a lu [hiéroglyphes] les signes [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] sont inexistants. Il ne peut, du reste, être question de roches ici; leur énumération ne commence que plus loin.

Les fragments de signes qui restent sur les bords de la lacune permettent une restitution sûre : [hiéroglyphes] *wn ḥy ḥry-ib*, l'ensemble *ḥy ḥry-ib* étant du même ordre que [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] (*Wb.*, III, 137-138).

(13) *ḳs(n)·ty*, adjectif nisbé formé sur *ḳsnt* « peine, difficulté », et équivalent à *ḳsn* « mauvais ».

(14) *grf ꜣbw*. Le mot *grf* est un hapax; le déterminatif [hiéroglyphe] peut figurer aussi bien [hiéroglyphe] que la pierre [hiéroglyphe], dans notre stèle, et ici il s'agit d'un lieudit. Il semble figurer dans l'expression [hiéroglyphes] « se donner du mal » (*Wb.*, V, 182, 1).

Le présent paragraphe est à mettre en parallèle avec un passage célèbre d'Hérodote (II, 28), mentionnant, entre Syène et Eléphantine, deux cimes, l'une nommée Κρῶφι, l'autre Μῶφι. Différentes explications ont été données de ces deux noms (cf. Maspero, *Etudes de Myth. Arch. Eg.*, III, 385-387), mais notre texte nous invite à revenir à l'interprétation proposée par Champollion (*L'Egypte sous les Pharaons*, I, 115), qui rapprochait Μῶφι du copte ΜΟΥϤΙ « qui signifie la bonne », et Κρῶφι du copte ϪΡΟϤ « qui, en

« Apprends les noms des dieux qui sont dans le temple de Khnoum : Sothis, Anoukit, Hâpy, Chou, Geb, Nout, Osiris, Horus, Isis, Nephthys (1).

« Apprends 15 *les noms des pierres qui sont là, sises au milieu de la zone frontière* (2) *(à savoir celles) qui sont à l'Est et à l'Ouest, qui sont (sur les deux rives du) canal d'Eléphantine* (3), *qui sont dans Eléphantine, qui sont au centre Est et Ouest* (4), *et qui sont au milieu du fleuve* (5) : bekhen (6), mṯ꜡y (7), mḫtbtb (8), rʿgs (9), wtšy (10), *à l'extrémité Est* (11) :

langue égyptienne, a la valeur de mauvaise». Spiegelberg (*Koptisches Handwörterbuch,* p. 44) rapproche ⲭⲣⲟϥ (ⲕⲣⲟϥ) «*List, Hinterhalt, Böses*» d'un mot du Pap. Insiger : [hiéroglyphes] (Lexa, *Pap. Insiger,* II, p. 121, n° 527). Cf. Crum, *Coptic Dictionary,* p. 118. Remarquons que quatre manuscrits d'Hérodote portent Κρῶφι, et quatre autres Χρωφι.

A «Krofi d'Eléphantine», «mauvaise en soi», s'oppose, comme chez Hérodote, un «lieu de délassement», donc bon, qu'il conviendrait d'appeler Mofi d'Eléphantine. (Le copte ⲙⲟⲩϥⲓ donné par Champollion n'existe pas; il faut sans doute penser à ⲛⲟⲩϥⲓ, de l'égyptien [hiéroglyphes]).

(1) Sothis est mise pour Satit (cf. Roeder dans *ZÄS.,* 45, p. 22-30). A la triade d'Eléphantine sont adjoints les dieux Hâpy et Chou, tous deux manifestations de Khnoum en ce lieu. Les six derniers dieux sont empruntés à l'ennéade héliopolitaine, la présence du cycle osiriaque (avec remplacement de Seth par Horus) s'imposant ici, étant donnée la proximité de l'abaton.

(2) *w꜡ḥ(w) ḥry-ib t꜡š.* La graphie du mot *t꜡š* est exceptionnelle, et due sans doute à un manque de place, qui a rejeté le *š* entre [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe]

(3) Nous proposons de restituer ainsi : [hiéroglyphes]; le déterminatif [hiéroglyphe] du mot *mr* est vraisemblablement mis pour [hiéroglyphe], comme il arrive ailleurs dans ce texte. Si notre restitution est exacte, il pourrait s'agir d'un des canaux creusés jadis par Sesostris III, puis Thoutmôsis III, à travers les rochers de la cataracte (cf. Säve-Söderbergh, *Äg. und Nubien,* p. 75); celui de Thoutmôsis III fut creusé par les pêcheurs d'Eléphantine.

(4) Il faut peut-être corriger [hiéroglyphes] en [hiéroglyphes], comme le donne le texte ensuite.

(5) L'énumération des pierres qui va suivre correspond, en gros, aux localisations énoncées.

(6) Sur cette pierre, cf. Lucas-Rowe, *The ancient Egyptien Bekhen-Stone,* in *ASAE.,* 38 (1938), 127-156, et en particulier p. 144-147 et 155-156, où est commenté le présent passage de la stèle de la famine. Ce serait le psammite.

(7) La graphie [hiéroglyphes] *mṯ꜡y* est nette; l'oiseau *ṯ꜡* est figuré sans ailes.

S'agit-il du granit *m꜡ṯ?* Ce n'est pas impossible; il serait étonnant, en effet, que le granit ne soit pas mentionné dans ce texte.

(8) Hapax. Il faut rapprocher ce mot du nom d'une amulette de couleur verte, [hiéroglyphes] (var. [hiéroglyphes]), formé sur le verbe [hiéroglyphes] *ḫ꜡tb* (Sethe, *Dram. Texte,* 187); nous aurions, dans *mḫtbtb,* un substantif à préformante *m,* formé sur le verbe *ḫtb* dont les deux dernières radicales ont été redoublées.

(9) Hapax. Cf. *Wb.,* II, 403, 6.

(10) *Wb.,* I, 381, 8. Brugsch avait lu un [hiéroglyphe] *ḥd* à la fin du mot; le signe fait plutôt penser au peson *tḫ,* avec lequel le mot *wtšy* (à lire *wtḫy ?*) est peut-être apparenté.

(11) *ḫnt i꜡bt.* On peut hésiter entre les deux traductions : «à la tête de l'Est», ou «dans l'Est».

prḏn[1] *à l'ouest;* ṯšy[2] à *l'ouest et dans le fleuve.* (*Apprends*) [16] *les noms des minéraux précieux des carrières qui sont en amont*[3],— *il y en a, parmi eux, qui remontent à une distance de 4 milles*[4] — : *or, argent*[5], *cuivre, fer*[6], *lapis-lazuli, turquoise,* ṯḥnt[7], *jaspe rouge*[8], ḳʿ[9], mnw[10], *émeraude*[11], tm-iḳr[12]; *outre cela*[13], nšmt[14],

(1) Brugsch (*Biblischen Sieben Jahre der Hungersnoth,* 122) a rapproché le nom de cette pierre, du grec *πράσινος* « d'une couleur vert-poireau ».

(2) Peut-être la même pierre que *wtšy;* p. 23, n. 10.

(3) Lit. « dans la partie supérieure de ce (domaine) ». Est en opposition avec le *wn im wꜣḥw ḥry-ib tꜣš* de la phrase précédente.

(4) Nous restituons [hiéroglyphes]; le verbe *ʿr* semble sûr, étant donnés les éléments qui en subsistent. Il faut comprendre *wn mm·sn ʿr·sn m itrw* 4, avec erreur de [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes].

(5) Dans les textes plus anciens, l'argent, plus rare, est cité avant l'or. Pour l'énumération des produits qui suivent, nous renvoyons pour mémoire à Brugsch, *ZÄS.*, 29 (1891), p. 25-31.

(6) Sur la présence de fer dans la région d'Assouan, cf. Miss R. Moss, *JEA.*, 36 (1950), p. 112-113.

(7) Pierre de couleur verte.

(8) *ḥnmt.* Cf. *JEA.*, 21 (1935), p. 33, n. 6. C'est peut-être le correspondant de l'hébreu אַחְלָמָה, qui désigne cependant l'améthyste (*Wb.*, III, 294, 5); or, on trouve bien de l'améthyste à 30 km. environ au sud-est d'Assouan, mais le terme qui le désigne là est *ḥsmn* (cf. *ASAE.*, 46 [1947] p. 51-54). Pour Jéquier (*Matériaux...*, p. 121) c'est la cornaline, dans laquelle est taillée l'amulette [hiéroglyphe] *tit* (*Livre des Morts,* ch. clvi); mais cette amulette est aussi parfois en jaspe rouge, et nous avons gardé ce sens pour le mot *ḥnmt,* la cornaline étant *ḥrst.*

(9) [hiéroglyphes] est vraisemblablement une graphie du mot [hiéroglyphe] *ḳʿ* (*Wb.*, V, 18, 2).

(10) *Wb.*, II, 72. C'est sans doute le cristal de roche, dans lequel on taille certains vases, en particulier ceux du matériel de l'ouverture de la bouche. Il peut être blanc ou noir. Cf. Lucas, *Anc. Eg. Mat*[3]., p. 459.

(11) *brḳt.* Le signe [hiéroglyphe] est une erreur du lapicide, due au hiératique, et doit être corrigée en [hiéroglyphe]. C'est l'équivalent de l'hébreu בָּרֶקֶת; un mot *brg* « briller » (en parlant des yeux) est attesté en égyptien (*Wb.*, I, 466, 13) et a son correspondant dans l'hébreu בָּרַק « briller » (en parlant de l'éclair), de sorte que l'on peut penser qu'il s'agit du diamant. Toutefois, étant donné que la racine *brg* se retrouve en indo-européen (sansk. *marakata,* gr. (σ)μάραγδος, le sens d'émeraude semble s'imposer.

(12) [hiéroglyphes]. La lecture *tm-iḳr* ne semble pas faire de doute. Il faut peut-être comprendre, lit. « celle qui est absolument irréprochable » et l'on pourrait alors penser à un cristal de roche.

(13) [hiéroglyphes] *iw n nn,* lit. « viennent à cela », *i. e.* « outre cela ». Une coupure est, du reste, nécessaire ici, pour isoler les premières pierres précieuses mentionnées, qui se trouvent en amont d'Eléphantine, de celles qui sont, comme va le préciser le texte, dans la région même.

(14) *Wb.*, II, 339, 19, rapproche ce nom de l'hébreu לֶשֶׁם, qui désigne l'opale. Le signe [hiéroglyphe] est sûr; l'ancienne lecture est inexacte, et due à la présence d'un faux trait en marge de la colonne.

tꜣ-mḥy (1), ḥmꜣgt (2), ꜥꜣ ìbht (3), bḳs-ꜥnḫ (4), *fard vert* (5), *collyre noir* (6), *ocre rouge de* shrt (7), mìmì (8), *terre à blanc de Nubie* (9), *dans cette région* (10) ».

« *Quand j'eus appris ce qu'elle renfermait* (11), *mon cœur se réjouit* (12) ; *dès que j'entendis* (13)

(1) Pierre inconnue, mentionnée au *Wb.*, II, 127, 1, au mot *mḥy*, par suite d'une mauvaise coupure du mot.

(2) Transcrit *mꜣky* par le *Wb.*, II, 33, 9. Nous pensons qu'une cassure de la pierre à cet endroit a mutilé le [hiéroglyphe], et qu'il faut restituer [hiéroglyphes] ; ce pourrait être l'améthyste, selon Jéquier (*Matériaux*, p. 121).

(3) Sur cette pierre, cf. Jéquier, *Matériaux...*, p. 26 ; l'hébreu בהט qui désigne la smaragdite, ou amphibole vert émeraude, semble bien lui correspondre ici.

(4) *Wb.*, I, 480, 7.

(5) Après l'énumération des pierres précieuses proprement dites, vient l'énumération des produits précieux, parmi lesquels les fards et les colorants employés par les artistes.

(6) Le sens exact est « galène » (Lucas, *Anc. Eg. Mat*³., p. 224-225), produit employé pour farder les yeux.

(7) *ḥrds*, graphie ptolémaïque de *ḥrst* ; quant au mot [hiéroglyphes], c'est sans doute [hiéroglyphes] *shrt* (*Wb.*, IV, 208, 16). Le même groupement *ḥrst shrt* se retrouve plus loin (col. 26), mentionné après le minéral *sty* ; nous pensons que *ḥrst* désigne dans ce cas la matière rouge (attestée en parlant de la couleur d'une sorte de myrrhe, *Wb.*, III, 150, 13). Cf. *infra*, p. 30. On connaît, près d'Assouan, une exploitation ancienne d'ocre rouge (Lucas, *Anc. Eg. Mat*³., p. 398-399).

(8) Sur le mot *mìmì*, cf. Alan H. Gardiner, *Wilbour Pap.*, II, 113 ; ce sont les grains d'une céréale.

(9) *ꜣḥt*. Le déterminatif [hiéroglyphe] invite à traduire ici ce mot par « terreau » (*Wb.*, I, 12, 18) ; dans *Urk.*, IV, 57, le mot est associé, dans ce sens, au mot *kꜣḥ* [hiéroglyphes], signifiant « terreau » lui aussi, et doté du même déterminatif. La mention, toutefois, de « terreau » parmi les produits précieux est étonnante ; aussi proposons-nous de joindre le mot *ꜣḥt* au mot suivant *sti*, et de traduire alors par « terre contenant le blanc de Nubie » (ensemble du même ordre que la couleur moderne appelée « terre de Sienne »).

Sur le minéral *sty* [hiéroglyphes], cf. Dévaud, dans *Rec. Tr.*, 39 (1921), p. 20 et 22-24 ; la mention de ce minéral, sur un ostracon de Léningrad (J. Černý, *Arch. Orientalni*, III [1931], p. 396-398), en opposition à *ḏrw* « couleur », invite à traduire le mot par « blanc », employé par les artistes égyptiens dans les tombes et sur les papyrus (cf. A. de Buck, *Coffin Texts*, II, 44 h : « Paroles à dire sur huit dieux *Ḥḥ*, tracés avec du jaune *ḳnìt* et du blanc *sty* sur la main d'un homme... »).

(10) *ḫnt nìwt tf*. Cf. Sethe, *Dodekaschoinos*, p. 23.

(11) *smt·ì nn ìm·s*. Le suffixe *s* renvoie à *nìwt tf*.

(12) Le texte porte un signe qui ressemble au chemin [hiéroglyphe] ; on ne peut songer à une faute pour *hr* « gai », écrit à l'aide du signe-mot *ḥr*. Nous croyons qu'il s'agit en réalité du signe [hiéroglyphe] *mꜥḏ* ; le trait vertical, très flou, qui lui est, semble-t-il, ajouté à gauche, ne doit pas être pris en considération.

(13) *ḏr sḏm·ì nt*. La lecture que nous proposons est différente de celle donnée jusqu'ici : *ḏr sḏm·ì n ꜥꜣt* ([hiéroglyphes]) ; ce qui avait été pris pour le bras du [hiéroglyphe] est en réalité une éraflure de la pierre, et le signe qui le précède est un

parler de l'eau d'inondation, je (fis) dérouler les livres [1] *de (leurs) liens* [2], *je fis faire des purifications, je fis mener des processions* [3], *je fis faire des offrandes complètes* [4] *en pain, bière, volailles, bœufs, et* ¦18 *toutes bonnes choses, aux dieux et aux déesses d'Eléphantine dont on avait prononcé les noms* [5].

LE SONGE

(Pl. VI, col. 18 à 22)

«(*Or*), *alors que je dormais* [6] *en paix, je trouvai le dieu debout devant moi; je l'apaisai* [7] *en l'adorant et en l'implorant* [8] *devant lui. Il s'ouvrit à moi amicalement* [9]; *il dit* [10] : «*Je suis Khnoum, ton créateur; mes bras sont derrière toi pour enserrer ton corps, afin que* ¦19 *tes membres soient bien portants* [11]. *Je te livre* [12] *matériaux précieux après matériaux*

un peu empâté dans sa gravure. Nous avons d'ailleurs une graphie exceptionnelle du mot *nt*.

La présence de ce mot s'impose ici. Le roi s'est réjoui, dans la phrase précédente, des matériaux que renferme la région d'Eléphantine; mais les offrandes qu'il va décerner aux divinités qui y président tendront à se concilier leurs faveurs, afin qu'elles lui envoient cette inondation dont lui a parlé le prêtre d'Imhotep et à laquelle il aspire. D'où la réponse du dieu Khnoum, lorsqu'il visitera en songe le roi.

(1) *sš mḏꜣt*, lit. «les livres furent déroulés».

(2) *wnḫ* : . Il semble nécessaire de rattacher le mot au verbe *sš* qui précède; il s'agirait du lien qui tient enroulé le papyrus.

(3) *ir·i sšm štꜣw.*

(4) *ir·i ꜥꜣbt mḥt* ( ).

(5) *dm tw rn·sn.*

(6) *nmꜥ·n·i.*

(7) Les signes sont peu nets à cet endroit de la stèle, surtout les deux derniers. Il faut lire, vraisemblablement, *sḥtp·n(·i) s(w)*.

(8) *m dwꜣ (sw) snmḥ sw.* Le premier pronom dépendant *sw* est omis, sans doute par suite de la présence du *s* qui commence le mot suivant. Celui-ci est à lire *snmḥ*; la forme abrégée de ce mot dans notre texte se retrouve dans une inscription de Thoutmosis III à Medinet-Habou (Dümichen, *Hist. Inschr.*, II, XXXVI *b*).

(9) *wbꜣ·f s(w) r·i ḥr·f ḥḏ(w).* Le mot *wbꜣ* est déterminé par ○, qui est peut-être un ⊙, comme dans le mot *wbn;* pourtant ce ne peut être ce mot, car on ne voit pas ce que viendrait faire ensuite le pronom *sw*.

Quant à *ḥr·f ḥḏ(w)*, son sens est évident. Le de *ḥḏ* n'est pas à lire.

(10) *ḫrw·f*, suivi du discours direct.

(11) Cette attitude protectrice de Khnoum en faveur du roi évoque le rôle des statues naophores. Ainsi le dieu serait présent sous la forme du pilier dorsal de ces statues, protégeant par derrière le dédicant, de même que celui-ci protège par derrière la statue divine qu'il offre. Le sens de la formule du pilier (cf. Anthès, dans *ZÄS.*, 73, p. 26-27 et 94-97) serait alors : «Le dieu citadin de X, (il) est placé derrière lui (= derrière X) tandis que son *ka* (= celui du dieu) est devant lui (= devant X)».

(12) *wḏ·n·i n·k.*

précieux [1], — ... *auparavant* [2], *on n'en a fait encore aucun travail — pour bâtir des temples, pour remettre en état ce qui est en ruine, pour garnir d'incrustations les orbites des yeux de leur possesseur* [3]. *Car je suis le Seigneur qui crée, je suis celui qui s'est créé lui-même, le très grand Noun, celui qui existait dès l'origine des temps, Hâpy qui court* 20 *à son gré* [4], *celui qui œuvre les hommes* [5], *celui qui guide chacun à son heure* [6], *Ta-Tenen* [7] *père des dieux, Chou le grand, le maître de largesse.* ═══ *Il y a deux vantaux* [8] *à mon naos* [9]; *le sas* [10], *je le fais ouvrir* [11], *car je connais Hâpy : il irrigue les champs, irrigation qui réunit* [12] *la vie à* 21 *toute narine, — selon ce qui est irrigué de champs, elle continue à vivre* [13].

(1) Lit. « sous des matériaux précieux », c'est-à-dire qu'après en avoir extrait, on en trouvera encore d'autres.

(2) Il faut restituer une phrase comme : on ne les a pas connus auparavant.

(3) Le sens de cette phrase a été mis en lumière par M. E. Drioton (*Rev. Arch.*, 27 [1947], p. 99). Il s'agit du procédé, employé fréquemment à l'Ancien Empire, et de nouveau à l'époque ptolémaïque, qui consiste en l'incrustation de pierres noires et blanches pour rendre la pupille et la cornée des yeux et donner ainsi une vie plus intense aux têtes des statues. La phrase est, du reste, à mettre en parallèle avec celle de la colonne 12, où il est indiqué que la région de la cataracte recèle des matériaux précieux recherchés pour la construction des temples et des statues.

(4) La restitution *ḥp* semble sûre, étant donnés les éléments qui subsistent des deux premiers signes. C'est la course du Nil à travers les champs, au moment de l'inondation, qui est évoquée ici (cf. Chassinat, *Edfou* VII, 166, 8 et 298, 1).

(5) *ir m kȝt ḫrw*; cf. *Wb.*, I, 108, 8.

(6) *sšm s nb r wnwt·sn*; les traces de sont nettes. Le pluriel *sn* renvoie au collectif *s nb*. Il faut comprendre : « celui qui mène chacun vers son destin ».

(7) Et non Ptah-Ta-Tenen ; seul le dieu symbolisant « la terre émergée » est assimilé à Khnoum-Chou. On a vu qu'Eléphantine est considérée comme un tertre où le soleil est apparu à l'origine (cf. col. 7).

(8) *spty*. Associé au mot *ẖnmt* qui va suivre le mot fait penser aux vannes d'une écluse. Cf. Chassinat, *Edfou* VIII, 16, 14.

(9) Lit. « au naos qui est sous moi ».

(10) *ẖnmt*, *Wb.*, III, 382, 7.

(11) *ir·n·i* (*sy*) *sfḫ*(*t*). Le *s* du pronom dépendant a été absorbé par celui du mot *sfḫ*. Sur le sens causatif de *iri* + verbe 3 lit., cf. Erman, *Neuäg. Gr.*, § 543.

(12) La gravure des signes est empâtée, mais on distingue assez nettement *dmḏ*. Cette phrase, dans laquelle on montre Chou-Hâpy amenant la vie aux narines des hommes et des dieux, grâce à l'inondation, est à rapprocher du chapitre 80 des *Coffin Texts* (éd. A. de Buck, t. II, p. 27-43), où Chou est le souffle vital, la Vie par excellence.

(13) *mi ḥptt r sḫt, iw nḫḫ·s*. Proposition comparative introduite par *mi* + partic. passif, et prop. princ. introduite par *iw*.

La construction de *ḥpt* avec *r* n'est pas mentionnée au *Wb.*; cf. un autre exemple dans Mariette, *Dendérah* I, 18, 5. Peut-être y-a-t-il eu influence du verbe *ḥp* « courir », construit avec *r*.

Quant au mot *nḫḫ*, ce doit être celui qui figure déjà aux *Pyr.* en parallèle avec *ꜥnḫ*, comme dans notre texte, et qui est formé sur *nḫi* (cf. Sethe, *Übers. und Kommentar*, I, p. 160-161) ; le déterminatif qui lui a été ajouté

— Je ferai monter (1) *pour toi le Nil; il n'y aura plus d'années où l'inondation manquera pour aucun terrain* (2) *: les fleurs* (3) *pousseront, ployant sous le pollen* (4). *Ernoutet* (5) *présidant à tout; tout sera procuré* (6) *par millions. Je ferai que tes gens soient comblés* (7), *et qu'ils emplissent leurs mains* 22 *avec toi* (8) *; la disette finira, qui amène le manque* (9) *dans leurs greniers. Les Egyptiens viendront, empressés* (10) *; les terres resplendiront* (11), *car excellent sera le flot* (12) *; et leur cœur sera gai* (13) *plus qu'auparavant».*

LE DÉCRET ROYAL

(Pl. VI et VII, col. 22 à 32)

« Alors je m'éveillai (14) *; tandis que mes pensées reprenaient cours* (15), *ayant quitté mon immobilité* (16), *je fis* 23 *ce décret en faveur de mon père Khnoum. Offrande royale à Khnoums Rê, Seigneur de la Cataracte et chef de la Nubie : en échange de ce que tu fais pour moi* (17),

ne nuit en rien au sens; quant au suffixe *s*, il renvoie aussi bien à *sḫt* qu'au mot *šrt* de la phrase précédente : c'est dans la mesure où Hâpy irrigue les champs que toute narine (chaque homme) vit. Cf. une formule très proche dans l'Hymne à Khnoum d'Esnè (*Rec. Tr.*, 27, p. 86, l. 42).

(1) Construction *ḫr·f sḏm·f*. Les traces qui subsistent après *ḫr* permettent la restitution . On peut rapprocher la phrase de l'Hymne au Nil, du N. E. (*Sallier II*), où Khnoum façonne le Nil.

(2) Cette assurance est assez fréquente dans la bouche des dieux s'adressant aux rois; cf. Chassinat, *Edfou* VII, 59, 9.

Le mot *nnw* (*Wb.*, II, 275, 10) désigne les eaux de l'inondation qui semblent « paresser » sur les champs (cf. A. de Bruck dans *Orientalia Neerlandica*, p. 13, n° 5).

(3) *šꜣ* a ici le sens de « fleurs », à cause de la présence ensuite de *nḏ*.

(4) *nḏ* a normalement le sens de « farine », d'où notre traduction par « pollen », puisqu'il est question de fleurs. Il faut, du reste, élargir le sens général, et comprendre que les récoltes crouleront sous les épis.

(5) Le nom de la déesse n'est exprimé que par le serpent coiffé de la double couronne, mais sa lecture s'impose, étant donné le contexte.

(6) *stꜣ*, *Wb.*, IV, 351, 5.

(7) *rdi·i mḥw ḥꜥw·k*. Le signe que De Morgan avait cru voir devant est en réalité une cassure de la pierre.

(8) *ꜣm(m).sn ḫnꜥ·k*, lit. « et qu'ils saisissent en même temps que toi ».

(9) *ḫpr tꜣb*. Sur la graphie de *tꜣb*, cf. J. Vandier, *La Famine*, p. 122 fin.

(10) Lit. « L'Egypte viendra, empressée ». La phrase marque le changement d'attitude des habitants, par opposition à leur abattement décrit au début du texte (col. 2-3).

(11) La phrase est à rapprocher de *Pyr.*, § 1554.

(12) Nous proposons de lire *ikr nwyt*. L'empâtement des signes rend la lecture difficile.

(13) Ici encore les signes sont flous : il semble qu'il y ait .

(14) *nhs pw irw·(n)·i*.

(15) *iw ḥn ib·i*. La présente orthographe du mot *ḥn* est unique.

(16) *wdꜥ wrḏ*, lit. « ayant retranché l'immobilité ».

(17) *m isw nn i·ir·k n·i*. *M-isw* est l'équivalent du grec ἀντί (Daumas, *ASAE.*, cahier n° 16, p. 137).

je t'offre Manou comme bord occidental, et Baikhou comme bord oriental[1], *d'Eléphantine à Takompso*[2], *sur 12 milles à l'Est et à l'Ouest*[3], *en champs et déserts*[4], [24] *en fleuve, et en tout lieu des milles énumérés*[5].

« *Que tous ceux qui*[6], *labourant les champs*[7] *et redonnant vie à ce qui était couché à terre*[8] *en irrigant*[9] *les rives et toutes terres neuves*[10], *se trouvent dans les milles énumérés apportent leurs récoltes*[11] *à tes magasins*[12].

« *En plus de* [25] *ta part qui est dans la Ville du Piège*[13], *tous preneurs de poissons*[14], *tous*

(1) Nous avons dû transformer un peu la phrase pour la rendre plus claire en français. La traduction littérale serait : « je t'offre ton côté occidental en qualité de Manou, ton côté oriental (en qualité de) Baikhou ». Nous croyons, en effet, que nous avons ici un *m* d'équivalence. Du reste le verbe *ḥnk* est l'équivalent, dans la bouche du dédicant, du verbe *rdi* plutôt réservé aux dieux ; de sorte que l'on pourrait traduire : « je fais, comme offrande, que ton bord occidental soit Manou, et ton bord oriental Baikhou ».

(2) *nfryt r Km-st.* Nous avons adopté l'hypothèse de Sethe (*Dodekaschoinos*, p. 19 ssq). Les traces qui subsistent semblent présenter le nom de la ville sous la forme [hiéroglyphes].

(3) Sur tout ceci, cf. Sethe, *op. cit.*, p. 19-26.

(4) *mrww.*

(5) [hiéroglyphes] partic. plur. de [hiéroglyphes] « compter », et non pas graphie erronée de l'ancien démonstratif *ipw*, comme le voulait Sethe.

(6) *imy s nb.* Le mot *s* « homme » est rendu simplement par [hiéroglyphe]. Quant à *imy*, impératif de *rdi*, il revêt ici une forme inusitée : [hiéroglyphes] ; sa construction, toutefois, est régulière ; il a une valeur optative, et est construit avec un *sdm·f* : *šd·tw.* La traduction littérale serait : « Tout homme, qu'on apporte... » ; la longueur des sujets a motivé, de notre part, une légère modification dans la construction, en français.

(7) *ḥbs·(s)n ꜣḥt.* Le *s* de *ḥbs* est déformé.

(8) *sʿnḫw ḥtbi.* Le déterminatif [hiéroglyphe] vaut pour toute l'expression, et non seulement pour *ḥtbi* (cf. de même, un peu plus loin, [hiéroglyphes]). L'ensemble est en parallèle avec les laboureurs, et l'expression fait penser intensément à l'image de l'Osiris végétant : le mot écrit [hiéroglyphes] est à lire *ḥtbi*, et non *ḥdbi*, comme l'a lu le *Wb.*, III, 403, 14, qui ne semble pas avoir compris le sens de la phrase : à ceux qui labourent les champs sont adjoints ceux qui rendent productifs ces derniers en les arrosant.

(9) *iʿi* ; le sens technique est attesté pour le traitement des bois (*Wb.*, I, 39, 16), que l'on mouille pour les assouplir ; ici, « arroser, irriguer ».

(10) Sur ce terme *mꜣwt*, cf. Alan H. Gardiner, *Wilbour Papyrus* II, 27.

(11) *šmw·sn.* Le *n* du pronom suffixe n'est pas noté.

(12) ⟨*r*⟩ *wḏꜣt·k.*

(13) Nous avons commencé cette nouvelle phrase par le complément circonstanciel, construction exceptionnelle en égyptien, mais s'imposant ici : la mention de la Ville du Piège (Achmounein) se rattache nécessairement, en effet, à ce qui suit.

La présence de cette ville ne doit, du reste, pas nous étonner. A l'Ancien Empire, Khnoum est connu comme le « Seigneur d'Achmounein » (Jéquier, *Mon. fun. de Pepi II*, t. II, p. 39 et pl. 47) ; plus tard, au Spéos Artémidos par exemple, Khnoum est associé aux divinités d'Achmounein (cf. Alan H. Gardiner, *JEA*., 32 [1946], pl. VI, col. 31, et p. 53).

(14) L'expression *wḥʿ-rmw* forme un tout, auquel est appliqué l'adjectif *nb*.

chasseurs [1], *tous pêcheurs et piégeurs d'oiseaux et de jeunes animaux* [2], *tous piégeurs de lions dans le désert, je les taxe* [3] *de 1/10 du produit* [4] *de ces (prises) globales; et tous les petits qu'enfantent les femelles* [5] *dans les milles énumérés, (je les retiens) en totalité* [6].

« 26 *Que l'on donne* [7] *les bêtes marquées du sceau* [8] *en tout holocauste* [9] *et offrandes* [10] *de chaque jour, et les sacs* [11] *d'or, l'ivoire, l'ébène, le caroubier* [12], *le blanc de Nubie* [13] *et l'ocre rouge du* shrt [14], *plantes-*dìw [15], *plantes-*nfw [16], *bois de toutes sortes d'arbres* [17], *et tout ce qu'apportent les Nubiens de Khent-hen-nefer à l'Egypte* [18], *et tout Egyptien* [19] 27 *qui récolte les arrérages d'impôts parmi eux* [20].

« *Qu'il n'y ait aucun service administratif* [21] *à donner des ordres dans ces places et à y retenir quelque chose, mais que soit sauvegardée* [22] *(toute) chose en faveur de ton sanctuaire* [23].

(1) Pour le mot *grg*, cf. *Wb.*, V, 186, 2.

(2) Le *nb* placé après *bḥs* doit s'appliquer, plutôt qu'à ce dernier mot, à tout l'ensemble : *ḥ3mw, sḫt-3pdw ḥnʿ -bḥs*. On a de même, ensuite, le groupe *sḫt-m3i nb*.

(3) *šd·i st*. On a le neutre *st* (et non *sn*), le sens étant : « je retiens cela dans la proportion de 1/10, à savoir (*m*)... ».

D'autres textes mentionnent des taxations de 1/10; cf. *Rec. Tr.*, 15 (1893), p. 167. Cf. aussi la stèle de Naucratis, à l'époque de Nekhtnebef.

(4) *m sbw m nn r 3w·sn*. Lit. « à savoir ce qui est rapporté de ces choses dans leur totalité ».

(5) Plutôt que « tous les veaux qu'enfantent les vaches »; nous pensons que le sens est beaucoup plus général.

(6) Nous restituons [hieroglyphs] *r 3w*. S'il s'était agi de noter encore une taxation de 1/10 nous aurions eu [hieroglyphs], comme dans la phrase précédente.

(7) L'impératif *rdi* est exprimé sous la forme [hieroglyphs].

(8) [hieroglyphs] *mḫtmw*; le déterminatif [hieroglyph] est très net. Cf. le mot de même formation [hieroglyphs] *mḫtmt* « parc à bestiaux » (*Wb.*, II, 133, 2).

(9) *3šrw*. Cf. *Wb.*, I, 21, 9.

(10) [hieroglyphs] *mn n rʿ nb*; cf. *Wb.*, II, 66, 2.

(11) Orthographe défective du mot *ʿrf*; le déterminatif a une forme curieuse.

(12) *nḏm*.

(13) Cf. *supra*, p. 25, n. 9.

(14) Cf. *supra*, p. 25, n. 7. Le mot *shrt* est ici curieusement orthographié [hieroglyphs] il équivaut au mot [hieroglyphs] de la colonne 17, le signe [hieroglyph] étant mis pour [hieroglyph] (cf. une substitution inverse à la colonne 22, [hieroglyphs] pour [hieroglyphs] *T3-mri*).

(15) *Wb.*, V, 421, 4.

(16) *Wb.*, V, 353, 3.

(17) Lire [hieroglyphs].

(18) ⟨*r*⟩ *Kmt*.

(19) [hieroglyphs] *ḥnʿ s nb*, lit. « et tout homme ».

(20) Il faut comprendre : *šm ⟨ḥr-⟩ʿ imytw·sn*, avec graphie défective [hieroglyphs] pour [hieroglyphs] (cf. de même J. Černý, *Arch. Orientalny*, III, 1931, n° 2, p. 396-397).

(21) *tt*. Sur ce terme, cf. Alan H. Gardiner, *JEA.*, 24 (1938), p. 170-171.

(22) *iw nḫ*. Une cassure de la pierre a déformé le signe [hieroglyph] du verbe *nḫ* [hieroglyphs] « protéger ». La phrase fait penser à un passage de la stèle de Naucratis, demandant « que soient protégées et préservées les offrandes divines » de Neit (col. 12).

(23) Sethe (*Dodekaschoinos*, p. 21, n. 7) proposait de lire *rdi r pr. k*. Il faut lire en réalité *r-ʿ r-pr. k*.

« Je t'offre ce domaine [1] *avec les roches et la bonne terre* [2] *: qu'il n'y ait pas là d'individu* [3] .... [4], 28 *mais qu'y résident* [5] *tes scribes et les contrôleurs du Sud* [6] *au titre d'archivistes* [7], *énonçant tout ce que les travailleurs-*kiry [8], *et les forgerons* [9], *et les maîtres-artisans,* [10] *et les graveurs d'or* [11], *et les ....* [12], 29 *et les nègres, et le corps des Aperou* [13] *et tous les forçats* [14] *qui façonnent* [15] *ces pierres, doivent fournir en or* [16], *argent, cuivre, plomb* [17], *mesures de grains* [18], *combustible* [19], *et ce que doit donner tout homme qui travaille avec eux, en paiement* [20], 30 *à savoir 1/10 de tout cela* [21], *et de donner 1/10 des minéraux précieux des carrières qui sont rapportées d'amont et les pierres qui sont à l'Est* [22], *et qu'il y ait un chef qui mesure* [23] *les quantités d'or, d'argent,*

(1) [hiéroglyphes] *sḫt tfy* « ce domaine (de 12 milles) » ; cf. SETHE, *op. cit.*, p. 20.

(2) *ꜣḫt nfrt.*

(3) Les traces subsistantes permettent de lire : [hiéroglyphes], lit. : « qu'il n'y ait pas de corps là... ».

(4) La phrase se termine ainsi : ..... *ḫt nb(t) ìm·f :* il faut peut-être comprendre : « (qui enlève) quelque chose de lui ».

(5) *ìw snḏmw.*

(6) *rwḏw nw rsy.*

(7) *r ìri-ꜥ.*

(8) [hiéroglyphes] *kiry ;* cf. *Wb.*, V, 116, 11, « sorte de travailleur » ; nous n'avons pu déterminer le sens exact du terme. Peut-être identique à *ḳwrw.*

(9) *msprtiw.* Le mot semble formé sur *spr* « barre, enclume ».

(10) La lecture [hiéroglyphes] est douteuse ; ce n'est pas, en effet, la place des chefs d'artisans dans cette énumération réservée aux travailleurs de basse condition, semble-t-il (cf. une énumération assez proche dans la stèle de Ramsès IV, au Hammamat, dans L. CHRISTOPHE, *BIFAO*, 48, p. 20).

(11) Peut-être [hiéroglyphes] *ḥmww nwb* « façonneurs d'or » (*Wb.*, III, 82, 12).

(12) La lecture de ce mot est insaisissable.

(13) *ìst-ꜥprw?* Les Aperou sont considérés ici comme des esclaves employés comme manœuvres dans les carrières (cf. SÄVE-SÖDERBERGH, *The ꜥprw as Vintagers in Egypt,* dans *Orientalia Suecana* I, [1952], 5-14).

Sur leur identification avec les Hébreux, cf. en dernière analyse l'étude de W. F. ALBRIGHT, *The smaller Beth-Shan Stele of Sethos* I (*BASOR.*, 125 [1952], 24-32) ; cf. aussi A. ZIRKU, *Neues über die Ḫabiru-Hebräer* (*JKAF.*, 2 [1952], 213-214).

(14) *ḥꜣ* [hiéroglyphes] ; cf. *Wb.*, II, 475, 7.

(15) *Wb.*, I, 212, 5.

(16) Il faut rattacher *m nwb...*, à *ḫt nb rdi nꜣ kiry...* du début de la phrase.

(17) [hiéroglyphes]

(18) La gravure des signes est très mauvaise ici, et l'on ne peut donner de lecture satisfaisante ; peut-être [hiéroglyphes] *sḫt* grains » (*Wb.*, IV, 267) ? On aurait alors « grains en corbeille ». [hiéroglyphes] *dwr* (*Wb.*, V, 433, 12) « corbeille, mesure pour les fruits ».

(19) [hiéroglyphes] *ḫt ꜥḥm.* On peut lui comparer *ḫt n sḏt* (*Wb.*, IV, 377, 5).

(20) SETHE (*Dodekaschoinos*, p. 21, n. 9) a donné de la phrase une mauvaise lecture ; le texte porte : [hiéroglyphes].

(21) Les signes sont mal gravés ; il semble que l'on ait [hiéroglyphes] *m nn iri.*

(22) [hiéroglyphes].

(23) [hiéroglyphes] *mr ḫꜣi.* On pense au titre bien connu : *ìri-mḫꜣt* « contrôleur ».

de cuivre, de minéraux précieux véritables, ce que marqueront les sculpteurs [1] *dans la salle de l'or* [2], [31] *confectionnant les idoles pour remettre debout les statues qui sont endommagées et tout le matériel de culte manquant là* [3]*; tout sera mis en magasin jusqu'à ce qu'on en fabrique à nouveau, et l'on saura* [4] *tout ce qui manque dans ton temple* [5] *afin qu'il soit comme (il était) la première fois* [6].

« [32] *Grave ce décret sur une stèle, dans un endroit sacré, en écrit, parce que c'est arrivé comme c'est dit* [7], *et (sur) une tablette sur laquelle seront les écrits divins dans les sanctuaires, deux fois. Celui qui crachera (contre cela) sera bon pour le châtiment* [8]. *Que les chefs des prêtres-*ouâb *et le chef du personnel du temple fassent que mon nom soit durable* [9] *dans le temple de Khnoum-Rê, maître d'Eléphantine, puissant à jamais* ».

(1) *ḫt i·ꜣb ḳstyw.*

(2) Le déterminatif ⊗ n'a pas de raison d'être. Il s'agit en effet des magasins et ateliers où l'on conservait l'or destiné à la fabrication des statues et objets divins (cf. G. Lefebvre, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak,* p. 47, n. 9-10).

(3) *dbḥw nb nn sw im.*

(4) *iw rḫ.*

(5) C'est vraisemblablement le mot *wś*, curieusement écrit [hiéroglyphes].

(6) *r wn·s mi sḫr m sp tpi.*

(7) [hiéroglyphes] *ḫpr mi ḏd.* Nous proposons la lecture [hiéroglyphe], étant données les traces qui subsistent.

(8) La lecture est difficile : *psg m grg m sbꜣyt* « celui qui crachera, sera en qualité de (*m* d'équivalence) bon pour le châtiment ».

(9) Il faut comprendre : *ḥr irt mn.*

(1)

(2)

(3)

(4)

(5)

(6)

(7)

(8)

sic sic

(9)

(10) sic

(11)

sic

(12)

(13)

(14)

(15)

sic

(16)

sic

(17)

?

(18)

(19)

(20)

(21)

sic

? sic

?

(22)

sic

(23)

sic

(24)

sic

(25) sic

(26)

sic

sic

sic

(27)

?

sic

?

(28)

(29)

sic

(30)

sic

(31)

(32)

sic

sic

sic

DATE PROBABLE
DE LA STÈLE DE LA FAMINE

Le texte que nous venons de voir est daté de l'an XVIII d'un roi nommé Neterkhet-Djeser. S'il s'agit du fondateur de la IIIe dynastie, c'est la plus haute date qui nous soit attestée de ce roi par les monuments; toutefois, notre texte est une composition d'époque grecque, ce qui en affaiblit l'autorité [1]. De l'époque grecque aussi, d'ailleurs, date la chronologie de Manéthon, accordant à ce roi, nommé Tosorthros, une durée de règne de vingt-neuf ans; on ne peut malheureusement, pour l'histoire égyptienne en général et pour la IIIe dynastie en particulier, faire grand état de la chronologie de cet auteur, chronologie qui paraît invraisemblablement longue [2]. Que faut-il penser, en conséquence, d'une «année XVIII de l'Horus Neterkhet»?

D'autre part, notre texte nous dit que Djeser, soucieux de rendre à son peuple l'abondance dont l'a privé, depuis sept ans, un Nil irrégulier, décide de s'en référer «au passé», et interroge un membre du personnel du culte d'Imhotep, ancien vizir que ses hautes connaissances firent considérer comme un dieu. Si le roi fait appel à cet homme du passé [3], c'est qu'il n'est pas Djeser lui-même; la dix-huitième année mentionnée en tête du texte peut donc renvoyer à la dix-huitième année du roi auteur du présent décret. Le nom de Djeser cacherait alors un autre nom, celui d'un Ptolémée, puisque le texte est d'époque ptolémaïque.

Nous avons alors cherché quel était le Ptolémée à qui l'on pouvait, avec le plus de vraisemblance, attribuer le texte de Séhel.

(1) Les monuments de l'époque de Djeser ne nous fournissent aucune date du règne de ce roi.

(2) Alors que le *Pap. de Turin* accorde une durée de 50 ans à la IIIe dyn., Manéthon parle de 214 ans.

(3) Les épithètes d'Imhotep, dans ce texte, groupent des titres anciennement attestés pour ce vizir («prêtre-lecteur en chef»), et des qualificatifs d'époque tardive lui donnant une ascendance divine : «fils de Ptah qui est au sud de son mur».

La mention d'Imhotep est capitale ici; c'est ce sage qui, en fait, est l'artisan du renouveau d'abondance. Si le roi a décrété des offrandes et des prélèvements spéciaux pour le dieu Khnoum, geste dont nous dégagerons ensuite la véritable signification, ne peut-on penser qu'il a fait aussi quelque chose pour Imhotep? Or, dans l'île de Philæ un temple a été élevé et dédié à Imhotep par Ptolémée V; la mention du fils aîné du roi dans la dédicace grecque gravée au linteau de la porte du temple [1] indique que celui-ci aurait été construit au plus tôt en l'an XIX ou XX du règne [2]. Ce roi retiendra donc tout particulièrement notre attention.

Un autre point important de notre texte doit maintenant être mis en valeur : l'offrande à Khnoum de toute la région appelée Dodécaschène et s'étendant d'Assouan à Takompso. C'était, en somme, ramener toute cette contrée de la Basse Nubie sous l'autorité du roi d'Egypte, la rattacher à la couronne. Or, si nous nous reportons aux faits historiques connus, pour cette partie méridionale de l'Egypte, d'une époque allant de Ptolémée IV à Ptolémée VI, nous voyons qu'un roi nubien, Ergamène, aurait gouverné la Dodécaschène, à titre de protégé de Ptolémée IV Philopator; que, sous Ptolémée V, les rapports se gâtèrent [3] avec les successeurs d'Ergamène, dont l'un, Harmachis, semble avoir dominé toute la Thébaïde [4] : et qu'ensuite Ptolémée VI Philomètor a colonisé cette partie de la Nubie, comme l'attestent les noms de Cleopatra et Philoteris donnés à deux de ses villes, ceci étant sans doute la conséquence de l'antagonisme qui régnait dès lors entre le souverain égyptien et les dynastes nubiens [5]. Il est légitime de penser que cette colonisation a commencé sous Ptolémée V, qui châtia, dans

[1] L. *D.*, IV, 18-19.

[2] Cf. Mahaffy, *The Empire of the Ptolemies*, p. 314.

[3] Martelage des cartouches d'Ergamène à Philæ. Sur tout ceci, cf. Jouguet, *L'impérialisme macédonien*, p. 319; aussi Sethe, *Dodekaschoinos*, p. 17-18.

Il est intéressant de noter la ressemblance existant entre le passage le plus important de notre stèle, où le roi offre à Khnoum la Dodécaschène (fin col. 23), et le texte gravé au temple de Dakkeh où l'on voit Isis offrir presque dans les mêmes termes, la Dodécaschène à Ergamène (Brugsch, *D. G.*, 844). Tout se passe comme s'il y avait eu, de la part de Ptolémée V, reprise de possession d'un territoire momentanément perdu.

[4] Cf. Cl. Préaux, *Esquisse d'une histoire des révolutions égyptiennes sous les Lagides* dans *Chr. d'Eg.*, 11 (1936), p. 531-537.

[5] Cf. l'inscription de Ptolémée VI à Philæ, traitant de la Dodécaschène et d'une taxation de 1/10 de ses produits (L. *D.*, IV, 27 *b* et 38 *d*).

les dernières années de son règne, la révolte de ces dynastes, comme l'indique, à Philæ, le décret rendu en l'an XIX du roi, à la fin de la rébellion de la Thébaïde [1].

Un troisième point doit être maintenant mentionné : les troubles dont a dû s'accompagner la famine. On connaît les troubles importants qui eurent lieu sous Ptolémée IV-Ptolémée V, troubles ayant une cause politique certes, mais qu'une famine, en partie due à une mauvaise administration, a certainement renforcés [2]; le calme ne serait revenu qu'en 186 av. J.-C., date à laquelle la construction interrompue du temple d'Edfou a repris, soit en l'an XIX de Ptolémée V. Si l'inscription de Rosette, rédigée lors de l'accalmie passagère de 191, fait état d'une crue particulièrement forte du Nil en l'an VIII du roi, on peut penser qu'une période de basses eaux a normalement suivi. Si d'autre part c'est à Imhotep que le roi s'adresse, indirectement, pour sauver le pays de la famine, c'est que ce sage divinisé est considéré alors comme « l'image vénérable de Khnoum d'Eléphantine » [3], du dieu qui gouverne l'entrée du Nil en Egypte et l'inondation annuelle.

Il reste maintenant à comprendre la raison qui aurait poussé Ptolémée V à se dissimuler sous le nom de Neterkhet-Djeser. La clé de ce problème semble résider dans un événement important dont bénéficia Ptolémée V; nous voulons parler du couronnement du roi. Ptolémée V est, en effet, de l'avis général, le premier Ptolémée qui ait été couronné à Memphis [4], et selon les rites anciens, le synode des prêtres égyptiens venus des différentes

[1] Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, I, 395 ; Jouguet, *op. cit.*, p. 388 ; Sethe, *ZÄS.*, 53, 35-49.

Le nom de *Ms-ir(t)* que porte, dans notre texte, le gouverneur d'Eléphantine, et qui signifie, comme nous l'avons vu, « celui qui rapporte l'œil », serait-il symbolique? D'autre part son titre [hiéroglyphes] (col. 1) rend bien le grec « épistratège », fonction créée sous Ptolémée V.

[2] On relève, sous Ptolémée IV et Ptolémée V, des plaintes incessantes pour négligence dans l'irrigation des terres, plaintes laissées sans réponse par le gouvernement; il suffisait alors de crues insuffisantes du Nil pour provoquer la famine. De cette époque, sans doute, date l'Ἔντευξις adressée à Ptolémée par le clérouque Philotas, d'Apollinopolis, qui se plaint, dit-il, « de la sécheresse et de la disette, car, pendant trois années, le Nil n'a pas suffisamment arrosé mon champ » (*Fouilles Franco-Polonaises, Tell Edfou* III [1950], p. 333-334).

[3] Au temple d'Imhotep, à Philæ (L. *D.*, IV, 18); cf. Sethe, *Imhotep*, p. 13.

[4] Le projet qu'avait eu Alexandre de transférer la capitale de Memphis à Alexandrie, avait été réalisé par Ptolémée Ier Sôter.

régions de l'Egypte se trouvant réuni au temple de Ptah. Renouant ainsi une tradition ancienne [1] dont Djeser, fondateur de la III[e] dynastie et de l'état memphite, avait été l'artisan avec l'aide de son vizir Imhotep (qui avait, rappelons-le, son temple à Memphis), il n'est pas étonnant que Ptolémée V se soit réclamé du Pharaon qui avait fait de Memphis, dans les temps anciens, la capitale du royaume. Peut-être même faut-il faire état, alors, du surnom, du nom de culte, qui fut donné au Lagide : Θεὸς Ἐπιφανής [2], traduit en égyptien «dieu qui se manifeste», mais que le mot *ḏsr* «sublime» rend aussi fort bien, le sens de «manifestation divine» étant exprimé en outre par l'épithète *nṯri-ḫt* «divin de corps». Il ne serait nullement étonnant qu'on ait fait jouer, au bénéfice du roi, cette ressemblance de l'épithète qui lui était décernée avec le nom du fondateur de la III[e] dynastie [3].

Ce rappel du souverain ancien permet, d'autre part, d'expliquer les archaïsmes artificiels de notre texte, archaïsmes que nous avons relevés au début de ce travail.

D'un autre côté, les tendances mystiques de Ptolémée V sont bien connues : il recherche anxieusement toute protection divine. Il tâche à renforcer le culte royal [4].

En résumé, la Stèle de la famine daterait de 187 av. J.-C., et serait un décret de Ptolémée V Epiphane mentionnant, sous une forme imagée, le retour à la couronne des provinces méridionales de l'Egypte et assurant le pays du calme et de la prospérité d'antan [5].

(1) Cf. Bevan, *Histoire des Lagides*, p. 292 : «Ce fut un nouvel effort, assez théâtral, pour gagner la loyauté des Egyptiens à la domination étrangère...».

(2) Sur cette épithète impliquant la réincarnation d'une divinité, en l'occurrence de Dionysos, cf. Kornemann, *Klio* I, 83, n. 2, et J. Tondriau, *Aegyptus*, 28 (1948), 171-172. Notons aussi que Séhel est «l'île de Dionysos»; cela peut justifier le choix qui a été fait de cette île par l'épistratège Mesir pour l'inscription du décret royal (col. 32 : «grave ce décret sur une stèle, dans un endroit sacré...»).

(3) Il faut remarquer que le nom de *ḏsr* est, dans notre stèle, le nom d'Horus d'or du roi, et qu'il semble bien être considéré, alors, comme une simple épithète.

Pour ce qui est du nom *nṯri-ḫt* «divin de corps» (plutôt que «plus divin que le corps [des dieux]» *nṯri-r-ḫt*, ou «préposé au corps des dieux» *iri-ḫt-nṯr*), deux Ptolémées l'ont porté comme nom d'Horus, sous la forme *nṯri-m-ḫt* : Ptolémée VI et Ptolémée XI.

(4) Cf. Jouguet, *L'Egypte ptolémaïque*, p. 182-184.

(5) La menace finale du texte («celui qui crachera [contre ce décret] sera bon pour le

*
* *

Pour terminer, nous dirons quelques mots au sujet de la famine qui semble le sujet même de notre stèle. BRUGSCH, dans son ouvrage *Die biblischen sieben Jahre der Hungersnoth,* avait rapproché les sept années de disette dont parle la Bible, de la mention de sept années de famine donnée par la stèle de Séhel. Ce rapprochement fut très vite critiqué, comme purement factice.

Or, s'il est hasardeux de dire que l'un des textes n'est qu'un rappel de l'autre, leur rapprochement ne doit pas, cependant, être entièrement rejeté. Une tradition de sept années de famine est attestée dans tout le Proche-Orient ancien, non seulement en Egypte, mais aussi à Ugarit et jusqu'à Boghaz-Köi [1]. Il s'agit là d'un cycle septennal de famine (et d'abondance), le chiffre sept n'étant sans doute pas à prendre au pied de la lettre, mais signifiant simplement un nombre important d'années de disette dont la succession a pu paraître une manifestation divine, la famine étant considérée comme une des pires catastrophes dans l'Orient ancien.

Dans le texte de Séhel, la famine est due, semble-t-il, plus qu'à une crue insuffisante du Nil, au fait que celle-ci est venue à contre-temps, soit trop tôt, soit trop tard (col. 2 : « *Le Nil n'est pas venu* à temps *pendant sept ans* »). En reprenant possession de la région de la cataracte, Ptolémée V pouvait de nouveau contrôler les « sources » du Nil à Eléphantine, et s'assurer ainsi, en quelque sorte, des eaux du fleuve et de leur régularité saisonnière.

châtiment ») semble bien indiquer que sous le prétexte d'une famine se dissimule en réalité une mesure politique.

(1) Cf. C. H. GORDON, *Sabbatical Cycle or Seasonal Pattern?* dans *Orientalia* 22 (1953), p. 110.

INDICES

INDEX DES NOMS DE DIVINITÉS

INDEX DES NOMS ROYAUX

INDEX DES NOMS DE PARTICULIERS

INDEX DES NOMS DE VILLES ET DE RÉGIONS

INDEX DES NOMS DE PRODUITS

A. Métaux.

B. Minéraux.

C. Bois et Divers.

INDEX DES TERMES DÉSIGNANT DES TRAVAILLEURS

INDEX DES TERMES DÉSIGNANT DES CATÉGORIES DE PRÊTRES

INDEX DES TERMES DÉSIGNANT LES EAUX

TABLE DES MATIÈRES